

Attestation Individuelle de fin de formation

(L6353-1 code du travail)

<u>Raison Sociale de l'OF et N° de déclaration d'activité</u> : ASFOREF – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11.75.19021.75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail)."

Je soussignée, Ruth Soussana, représentant l'Organisme de Formation ci-dessus atteste que **KONDA PANGOP SOREL** a participé à la formation suivante :

Intitulé de la formation

20ME160 - DECCAC Présentation des trois épreuves du DEC

Du 28/10/2020 au 28/10/2020 pour 7,00 heures

Heures réelles effectuées : 7,00 heures Jour(s) réel(s) effectué(s) : 1,00 jour(s)

Modalités de formation : Inter-Entreprise Lieu de la formation : CLASSE VIRTUELLE

Objectifs de la formation

- Présenter aux stagiaires les trois épreuves du DEC.
- Présenter la méthodologie de préparation des épreuves 1 et 2 (le mémoire est traité de manière exhaustive en 2è et 3è années)
- Motiver les stagiaires afin qu'ils préparent le plus tôt possible les trois épreuves.
- Donner les clés du succès aux trois épreuves (comment se préparer, travailler...).
- Donner tous les points d'intendance nécessaires à la réussite du DEC (délais, reports...).
- Faire réfléchir les stagiaires sur un planning les menant jusqu'au succès au DEC.

Nature de l'action de formation

(Article L6313-1 code du travail)

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation grâce à de nombreux cas pratiques ; la mise en œuvre atteste de l'acquisition des connaissances sauf avis contraire de l'intervenant.

Fait à Paris, le 24/11/2020

Ruth Soussana,







